



1. Contexte et enjeux

Les Organisations de la société civile (OSC) ont un rôle prépondérant dans le bon fonctionnement du système de protection en Mauritanie. De par leur proximité avec la population les OSC sont des acteurs incontournables et indispensables pour tout ce qui concerne l'identification, le référencement et la prévention des cas de protection. Les OSC sont un rouage important du système de protection sans lesquelles celui-ci ne pourrait être fonctionnel. L'analyse du système de protection mené par Save The Children en concertation avec plusieurs acteurs du Système de Protection de l'Enfance, y compris l'ONG ACTIONS (codemandeur dans cette proposition), fait ressortir une situation confrontée à plusieurs limitations (structurelles, organisationnelles et techniques) par les organisations de la société civile de base. En effet il ressort une faible capacité institutionnelle et organisationnelle due non seulement aux manques des ressources humaines et financières mais également aux carences techniques. Par ailleurs le faible degré de spécialisation et de concertation / coordination entre les OSC de niveau 1 avec les OSC de niveau 2 et les pouvoirs publics ne permet pas un fonctionnement efficace et efficient du système de protection. Ces éléments empêchent la société civile mauritanienne agissante dans le cadre de la protection de l'enfance de jouer pleinement son rôle de partenaires crédibles, actifs, essentiel dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Protection de l'Enfance. Par conséquent le projet s'appuie sur un approche mixte pour le renforcement des capacités des OSC de niveau 1 qui contient éléments de consolidation de leurs capacités et compétences comme acteurs individuels du SPE et comme membres des réseaux de protection et prévoit le lancement d'un appel à propositions pour le financements de leurs activités. La logique du projet soutient l'idée que la participation effective et efficace des OSC de niveau 1 dans le SPE comme partenaires crédibles est fortement liée au développement de leurs compétences et capacités.

Informations générales

- Montant € : 800 000 Euros (500 000 UE / 300 000 SC)
- Maître (s) d'œuvre : Save The Children
- 01 Mars 2017 — 30 Septembre 2019 :
- Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre : Le projet est mise en œuvre par Save the Children avec l'ONG Action qui est codemandeur
- Objectif global : Contribuer au renforcement des capacités des organisations de la société civile concourant à l'amélioration du Système de Protection et au respect des Droits des Enfants et des Jeunes en situation de vulnérabilité en Mauritanie
- Contacts: Luis Pedro Lobo: Coordinateur Programmes Save The Children
- luispedro.lobo@savethechildren.org
- +222 48 69 56 83

2. Actions en bref

L'Action vise spécifiquement à «Renforcer les capacités, la structuration et la mise en réseau de 40 OSC et soutenir le financement de 30 OSC de niveau 1 dans le 9 départements de Nouakchott (Sebkha, El Mina, Arafat, Riyad, Toujounine, Dar Naim, Ksar, Tavrigh Zeina et Teyarett) afin qu'elles puissent œuvrer en faveur de la cohésion sociale, l'égalité des chances et la protection des droits des enfants et des jeunes, en particulier les filles en situation de vulnérabilité». L'approche développée se fait à travers une méthodologie participative et inclusive, où les OSC sont fortement impliquées dans l'identification de leurs nécessités, besoins et dans la réalisation des activités du projet. La logique du projet se base aussi dans le travail réalisé par Save the Children et l'ONG ACTIONS sur deux axes stratégiques: 1) l'appui et accompagnement du MASEF dans l'opérationnalisation de la Stratégie de Nationales de Protection des Enfants (SNPE), en développant de mécanismes de protection comme les Tables Régionales de Protection (TRP) et les Systèmes Communaux de Protection (SCP) et en facilitant la création des réseaux entre les OSC opérants dans les SCP; 2) la spécialisation sur des thématiques spécifiques (violence sexuelle contre les enfants, avec un accent sur les filles, la lutte contre la discrimination, spécifiquement en référence aux enfants en situation de handicap, les enfants de la rue, enfant talibés), en intégrant dans ces interventions une composante de renforcement des capacités des acteurs concernés. La première année de mise en œuvre s'est caractérisée par une exécution des activités liées aux deux premiers résultats: la structuration et les réseautages des OSC de niveau 1 (R1) et le renforcement de capacités et l'amélioration de leurs compétences à travers la réalisation de 4 sessions de formation (R2). Toutes les activités préparatoires ont été exécutées et finalisées et pratiquement toutes les activités planifiées pour l'année ont été réalisées.

3. Résultats atteints

Trois réseaux de protection de l'enfance ont été mis en place par notre partenaire l'ONG ACTIONS dans les départements de Nouakchott Teyarett, Ksar et Tavrigh Zeina. Ces 3 réseaux dans les départements non couverts par le Système de Protection de l'Enfance (SPE) vont permettre d'améliorer la coordination entre les OSC qu'y participent dans le but d'éviter des doublons dans les interventions et ainsi renforcer le cadre de concertation et coordination du même Système de Protection de l'Enfance. De plus 6 réseaux de protection de l'enfance ont été redynamisés dans les autres départements de Nouakchott couverts par le Système de Protection de l'Enfance. Il est important de signaler que des plans d'actions trimestriels ont été réalisés par chaque réseau mis en place ou redynamisé et que certaines alliances entre les OSC de niveau 1 et les OSC de niveau 2 ont été signées. Une journée de lancement officiel des réseaux s'est déroulée le 10 octobre 2017 avec l'objectif de présenter les réseaux aux autorités, à la Délégation de l'Union Européenne en Mauritanie et aux Coordinatrices Régionale du MASEF Nord, Ouest et Sud. Dans le cadre des activités d'accompagnement des réseaux prévues par SC-E et l'ONG ACTIONS, les membres de chaque réseau, y compris les autorités nationales, régionales et communales, ont reçu une sensibilisation sur l'importance de travailler en réseaux et sur son rôle comme vecteur de cohésion sociale. Les capacités des OSC de niveau 1 ont été renforcées à travers les différentes formations menées et l'accompagnement continu des équipes sur le terrain. En effet, les 40 OSC de niveau 1 ciblé ont suivi un cycle de 4 formations thématiques concernant : la communication pour le développement, la vie associative, la protection des enfants et la gestion du cycle de projet. Le renforcement des capacités a eu comme objectif d'améliorer les connaissances des OSC, les sensibiliser à des concepts inconnu ou mal connu pour eux, les aidant à développer une approche intégrale et multidimensionnelle concernant la protection de l'enfant et des jeunes en situation de vulnérabilité, en prenant en compte surtout les questions de genre et enfants en situation d'handicap.

4. Perspectives

Il est prévu de soutenir financièrement 30 OSC sous forme des subventions en cascade à travers un montant de 8.900 € pour chacune d'entre elle. Un appel à proposition sera lancé pour la sélection des OSC de niveau 1 bénéficiaires. Celles-ci seront soutenues pour mettre en œuvre des actions concrètes de lutte contre la discrimination, promotion de l'égalité des chances, de la cohésion sociale et la coexistence pacifique à travers l'accès au financement en cascade. Save the Children et l'ONG ACTIONS accompagneront pendant la réalisation des

